
M. BEN CHENEB (1869-1929)

Monsieur Ben Cheneb, professeur à la Faculté des lettres d'Alger, est mort le 5 février 1929 dans sa soixantième année après une très courte maladie. Nombreux ont été les parents, les amis, les représentants de l'Université, de la Société Historique Algérienne qui l'ont accompagné jusqu'au cimetière de Sidi Abd-er-Rahmân où il repose présentement. Au cours de la cérémonie, Monsieur Marlino, doyen de la Faculté des lettres d'Alger, a prononcé les paroles suivantes, auxquelles notre Société tient à cœur de s'associer :

Les rites funéraires de France veulent que, sur la tombe des hommes qui ont rempli quelque haute fonction sociale, on vienne dire ce qu'ils ont été et ce qu'ils ont fait. C'est une marque de pieux souvenir ; c'est aussi la volonté d'affirmer que nous sommes tous attachés à de grandes œuvres durables, qui se réalisent lentement, en usant plusieurs vies d'hommes.

Au nom de la Faculté des Lettres d'Alger, au nom de l'Université d'Alger, j'accomplis ce rite sur la tombe de notre collègue, de notre ami, M. le Professeur Ben Cheneb.

Je viens de revoir ces feuilles de papier, avec leurs en-tête imprimés et leurs sceaux officiels, qui résument si brièvement et si durement une vie de fonctionnaire. Vraiment la carrière de M. Ben Cheneb est une de celles que notre démocratie française aime à proposer en exemple, comme témoignage de

ce que peuvent l'intelligence, la volonté, le travail, pour pousser un homme des plus modestes emplois aux plus hauts. Instituteur à vingt ans, professeur de Médersa à trente, — chargé de conférences d'enseignement supérieur à quarante ans, — docteur ès lettres et professeur d'Université à cinquante-cinq ans, Ben Cheneb a parcouru toutes les étapes de la plus belle des carrières universitaires et j'aimerais que, ici et en France, quelques jeunes gens voulussent bien la considérer, un moment, avec respect et admiration, car, si elle a été unique en Algérie, elle est rare encore en France.

Je ne sais si, le 18 juin 1927, quand il présenta à signer à M. le Président de la République le décret qui nommait M. Ben Cheneb, professeur d'arabe moderne à la Faculté des Lettres d'Alger, notre ministre de l'Instruction publique, M. Herriot, eut pleine conscience de la valeur du geste qu'il accomplissait. Pour nous, ses collègues, qui avons proposé le nouveau professeur, pourvu des titres requis, connu depuis longtemps par ses travaux, estimé des orientalistes de France, d'Europe, d'Amérique et d'Asie, nous savions non seulement que nous faisons le meilleur choix, mais aussi que nous interprétons une forte volonté française : celle de ne connaître aucune distinction d'origine, de classe sociale, de race ou de religion, quand il faut désigner ceux qui sont les plus dignes d'enseigner la jeunesse et de prendre part à cette recherche du vrai, qui est la passion des Universités françaises. Il y a quelques mois, ayant eu à choisir l'un de nous pour représenter la France au Congrès international des Orientalistes d'Oxford, c'est M. Ben Cheneb que le Conseil de l'Université a désigné, parce qu'il lui a semblé que sa double qualité de lettré musulman et de professeur français lui assurerait une autorité et un prestige difficilement égalables. M. le Gouverneur Général a bien voulu s'associer à cette désignation ; et M. Ben Cheneb, — ç'a été, je crois, une des dernières grandes joies de sa vie, — a été profondément touché des marques de sympathie et d'estime qu'il a reçues, à Oxford, de ses collègues orientalistes du monde entier.

Je voudrais pouvoir vous parler de ce qu'il a été comme professeur et comme savant. S'il n'a fait partie, de façon réelle, du personnel de la Faculté qu'en 1924, il nous était attaché depuis 1908, comme chargé de conférences ; et la liste considérable de ses travaux commence en 1895... Vingt ans d'enseignement supérieur, trente-cinq ans d'activité scientifique !... Je ne puis entreprendre cette revue, qu'il faudrait exacte et complète ; nos collègues orientalistes diront bien-

tôt, dans les revues auxquelles il collabora la somme et la qualité de son effort. Ils diront que M. Ben Cheneb offrit l'exemple remarquable d'un lettré musulman qui avait su sous la direction de son maître M. René Basset se mettre au courant des méthodes européennes de travail, sans rien perdre de ses qualités et de ses habitudes premières ; il avait appris le latin, l'anglais, l'italien, l'espagnol, l'allemand, le persan et le turc ; il savait les exigences de la critique scientifique et il tâchait de s'y plier, ayant bien compris que les travaux des savants ne peuvent avoir de durée et de valeur que dans l'obéissance à ces règles sévères. Il y a vingt ans, un de ses maîtres, M. William Marçais, pronostiquait qu'il serait bientôt un des plus instruits des musulmans de l'Afrique du Nord ; il était en train de s'affirmer, en outre, comme un des savants dont l'opinion compte dans le monde international des lettrés.

Les témoignages de sympathie et d'estime ne lui avaient point manqué ; je ne retiens que les plus considérables. En 1920, l'Académie arabe de Damas l'élut parmi ses membres ; en 1922, le Gouvernement de la République le fit chevalier de la Légion d'Honneur. Mais j'avoue qu'aujourd'hui toutes ces dignités me touchent assez peu. Plus que le savant, plus que le professeur, je revois l'homme, un homme que, tous, nous estimions profondément, que tous ceux qui le connaissaient bien aimaient, et dont j'avais un plaisir particulier à me savoir l'ami, dont j'ai contemplé, avec une grande tristesse, le bon et confiant sourire, la veille même de sa mort. Il avait les qualités qui permettent l'amitié, la générosité du cœur, la distinction de l'intelligence, la pudeur dans l'expression des sentiments et la parfaite loyauté. Nous le connaissions pour un strict musulman, très obéissant à sa règle, mais si ouvert aux idées de ses amis français, si largement compréhensif, que jamais, en s'entretenant avec lui, on n'avait la sensation qu'il pût y avoir entre les hommes de France et ceux d'ici d'infranchissables malentendus. Il ne songeait point à flatter par des faciles paroles la France qui lui réservait un si bon accueil ; et nous aurions été fâchés qu'il le fit. Il ne songeait point à offrir d'inutiles concessions et nous ne les lui demandions point. Sa finesse native devinait, sans beaucoup d'effort, nos pensées intimes et nos susceptibilités profondes ; il était reconnaissant qu'on comprît et qu'on respectât les siennes. Aussi, avec beaucoup d'aisance, il se faisait estimer et aimer dans les milieux les plus divers ; à Tunis, parmi des lettrés brillants et fleuris ; à Fez et à profondes ; il était reconnaissant qu'on comprît et qu'on res-

beaucoup d'effort, nos pensées intimes et nos susceptibilités nous les lui demandions point. Sa finesse native devinait, sans Rabat, parmi des savants et des religieux tout empreints de l'âpreté des anciens temps ; à Paris dans le milieu tout français de la Cité universitaire, où sa bonne grâce avait conquis la sympathie des jeunes ; à Constantine, à Oran, partout où l'avaient conduit ses fonctions de président des jurys de baccalauréat. Dès qu'on l'avait approché, on ne l'oubliait point ; on lui gardait un souvenir amical. Sa complaisance à aider était d'ailleurs inépuisable ; et nos collègues orientalistes pourraient seuls dire combien de fois il a ouvert pour eux sa bibliothèque ou remué les trésors de son admirable mémoire.

Je le sais, cette sorte de discours tourne facilement au panégyrique, et je voudrais ne point avoir l'air de prononcer un panégyrique. Du moins, je ne crains point d'en manquer à la simplicité en disant combien notre tristesse à tous est profonde, aujourd'hui, et quel souvenir nous garderons de notre collègue et de notre ami. A tous les siens, à ses fils, à l'aîné, qui a été l'élève de plusieurs d'entre nous, nous disons avec émotion le souci affectueux que nous avons de leur douleur ; le désir que nous avons de les aider de la meilleure façon que nous pourrons, maintenant que leur père n'est plus là.

Je songe en terminant que bientôt, dans peu d'années peut-être, il se trouvera un érudit de France ou d'Algérie pour vouloir retracer l'histoire de l'entente des Français et des Musulmans sur cette terre d'Afrique où longtemps s'entassèrent les motifs d'hostilité ou d'incompréhension. L'exemple de M. Ben Cheneb s'imposera comme un admirable symbole des meilleures possibilités. On pourra dire alors mieux et plus complètement que je ne le dis aujourd'hui, le bel enseignement de cette vie ; et qu'il a été facile à des hommes de travail et de science, venus de points fort éloignés et travaillant avec des desseins qui n'étaient pas toujours parfaitement semblables, de s'entendre, de se comprendre et de s'aimer ; car ils s'étaient rencontrés sur un terrain qui ne permet point les vraies luttes ni les longs dissentiments, et où le souci du clair et juste savoir unit fraternellement, dans une tâche qui devient vite commune, tous ceux qui sont de cœur pur et de bonne volonté.

La « Revue Africaine » perd en M. Ben Cheneb un de ses plus anciens et plus précieux collaborateurs ; la Société Historique Algérienne le comptait parmi les mem-

bres de son bureau. Son activité intellectuelle débordait sans doute les cadres de cette Revue ; les nombreux articles qu'il lui a envoyés marquent cependant avec exactitude les principales étapes de sa vie laborieuse. Dans la notice qui suit, M. Georges Marçais a bien voulu souligner les principaux moments d'une œuvre dont l'ampleur, l'importance et la solidité n'échapperont pas à tous ceux qui s'intéressent aux choses de l'Islam et de l'Afrique du Nord.

★★

S'il me fallait parler de l'ami que nous avons perdu, je renoncerais à tenter de mieux dire que ne le fit le Doyen de notre Faculté des Lettres dans l'enclos sacré de Sidi Abd er-Rahmân. Je n'évoquerai donc pas ici les raisons de l'affection profonde qui, depuis quelque vingt-cinq ans, n'avait cessé de me rapprocher de Si Mohamed Ben Cheneb ; j'essaierai seulement de rappeler sa carrière scientifique. C'est celle d'un musulman d'Algérie, qui, consciemment attaché à son pays et à ses traditions, s'était formé à l'école des maîtres français — parmi lesquels René Basset tint la première place —, qui avait su, par un effort de volonté très rare et grâce à des dons précieux d'intelligence, acquérir le maniement de nos méthodes et réaliser une œuvre dont notre école d'Alger avait lieu d'être fière.

Il semble, quand on examine la chronologie de ses travaux, que Ben Cheneb ait d'abord hésité sur le choix du domaine qui devait être le sien. Sa première publication date de 1895. Il donne à la *Revue algérienne de droit* la traduction d'un texte sur la *plantation à frais commun en droit malekite*. Mais il ne reviendra plus aux

questions de jurisprudence. Deux ans après, sa curiosité de bon instituteur et son désir de montrer ce qu'on doit aux Musulmans en matière d'éducation lui inspirent l'heureuse idée de faire connaître des *Notions de pédagogie musulmane* (1897), puis une *Lettre sur l'éducation des enfants* du philosophe Ghazzali (1901). Ces deux travaux paraissent dans notre *Revue Africaine*, dont Ben Cheneb restera désormais un collaborateur fidèle.

En 1898, il quitte l'Ecole des Lettres d'Alger pour occuper une chaire à la Médersa de Constantine ; il y passe trois années laborieuses, qui lui laisseront un peu le souvenir d'années d'exil. Il ne publie pendant ce temps qu'un *Itinéraire de Tlemcen à la Mekke par Ben Messaïb*, curieuse relation poétique du XVIII^e siècle, dont il donne le texte et la traduction à la *Revue Africaine*.

En 1901 il est de retour — et pour le reste de sa carrière — à Alger ; il professe à la fois à la Médersa et à l'Ecole des Lettres. La nécessité de préparer un double enseignement va lui laisser peu de loisirs ; pourtant il accumule alors les matériaux d'un de ses principaux ouvrages. De 1905 à 1907 vont paraître les trois volumes de *Proverbes arabes de l'Algérie et du Maghreb*, texte, traduction et commentaire, répertoire aussi important pour le sociologue que pour le linguiste, seule collection de ce genre que nous possédions jusqu'à ce jour, et qui restera sans doute la plus complète.

Ces années sont au reste remplies par un labeur particulièrement fécond ; après la chasse aux proverbes, c'est la chasse aux biographies et aux références. Dans le *Recueil des mémoires et des textes* publiés à Alger en l'honneur du XIV^e Congrès des Orientalistes (1906) il signe une étude sur la transmission du recueil des traditions de Bokhari aux habitants d'Alger. Du même ordre est sa communication au Congrès sur les personnages mentionnés dans l'idjâza du cheikh ' Abd el-Qâdir el-Fâsî (1907). Certes le document lui-même, qui motive cette

étude de près de cinq cents pages, peut sembler d'un intérêt assez limité ; mais ce qui ne l'est pas, ce qui fait de ce diplôme universitaire décerné à ses auditeurs par un savant marocain du XVII^e siècle un instrument de travail de grande valeur pour quiconque étudie la vie intellectuelle en Maghreb, c'est l'identification de tous les noms qui y figurent et l'énorme dépouillement des textes mis en œuvre.

Ces travaux de longue haleine ne le faisaient pas négliger sa collaboration à notre *Revue*. Dans la table de 1907 on relève un document assez savoureux de littérature algéroise : *La Guerre de Crimée et les Algériens* par Mohammed ben Ismaïl, et une note de lexicographie sur l'origine du mot *chachiya*.

La recherche des textes inédits et des exemplaires rares, amorcée par une *Notice sur deux manuscrits traitant des Cherifs de la zaouïa de Tameslouhet* (*Revue Africaine*, 1908), se poursuivait par le *Catalogue des manuscrits arabes de la Grande Mosquée d'Alger* (1909), dont le Gouvernement Général de l'Algérie l'avait chargé. De même une *Revue des ouvrages arabes publiés par les Musulmans en 1904-1905* (*Revue Africaine*, 1906), sera, pour le Maroc, complétée quinze ans plus tard par un *Répertoire chronologique des éditions de Fès*, établi en collaboration avec Lévi-Provençal (*Revue Africaine*, 1921).

Le fureteur infatigable de bibliothèques qu'était notre ami eut un jour une bonne fortune, dont il était le plus capable de profiter. Il découvrit chez un de ses compatriotes de Médéa un manuscrit du V^e siècle de l'hégire (XI^e J.-C.), et il annonça sa trouvaille dans le *Journal Asiatique* (1906). Quatre ans après, il en extrayait la matière d'un article pour les *Mélanges Michele Amari* (1910) et il publiait le texte intégral, suivi, après la guerre, de la traduction abondamment commentée.

C'étaient ces *Classes des savants de l'Ifriqiya*, où nous voyions revivre, dans une atmosphère de légende dorée,

toute la société kairouanaise, confite en dévotion et volontiers factieuse, du temps des Aghlabides, document inappréciable sur une des époques les plus glorieuses de l'islam occidental.

Au reste, ces recueils d'hagiographie, qui nous permettent d'entrer dans la familiarité du petit peuple des villes, avaient déjà intéressé Ben Cheneb. Il avait donné d'excellentes éditions du *Boustân* d'Ibn Maryam (1908) sur les saints de Tlemcen, et du '*Onwân ed-dirâya* d'El-Ghebrini (1910) sur les savants de Bougie. On eût souhaité qu'une traduction mît à la portée d'un public plus étendu ce dernier texte si riche. Il en va de même pour la *Rilhâ d'El-Wartilânî* (1908), itinéraire d'un Maghribin du XVIII^e siècle du Maghreb aux villes saintes, pour la *Dakhirât es-Saniya* (1921), chronique anonyme des princes Merinides, et pour la *Takmilâ* d'Ibn el-Abbar (1920) publiée avec Alfred Bel, dont il détachait cependant quelques notes chronologiques sur la *reconquista* pour les *Mélanges René Basset*.

Mais volontiers Ben Cheneb semblait se contenter d'avoir mis de précieux textes inédits à la disposition de ses confrères arabisants ; et c'était en effet beaucoup.

La connaissance parfaite qu'il avait de notre langue lui eut cependant permis de donner de ces ouvrages arabes des traductions rigoureuses, qu'il promettait pour plus tard quand on l'en pressait amicalement. On a dit toute l'étendue de sa culture européenne. C'est ainsi que la lecture de Dante lui inspira un article des plus clairvoyants sur *Les sources musulmanes de la Divine comédie* (*Revue Africaine* 1919), que Don Miguel Asin rencontrait vers le même temps. Mais ces excursions en marge du domaine orientaliste étaient exceptionnelles. Il allait encore y affirmer sa maîtrise avec ses deux thèses de doctorat.

Ce fut un spectacle assez piquant que celui de ce savant arabe, qui avait déjà derrière lui un bagage aussi impo-

sant, venant chercher avec une bonne grâce un peu ironique la consécration de notre mandarinat universitaire. Pour sa thèse principale, où il étudiait *Abou Dolama*, poète bouffon, écornifleur impénitent de la cour de Baghdâd, pour sa thèse secondaire où il dressait un précieux bilan des *Mots tures et persans conservés dans le parler d'Alger*, et aussi — à quoi bon le cacher — pour tous les beaux travaux dont il avait enrichi l'érudition française, la Faculté d'Alger se fit un devoir de lui donner la mention très honorable.

La Faculté d'Alger : c'était déjà sa maison, et il devait y prendre une place plus large encore, quand il fallut essayer de combler le vide que nous laissait la mort de René Basset. Ce fut pour fournir des textes d'explication aux étudiants qu'il établit en 1926 les excellentes éditions du *Diwân de Orwa ben el-Ward* et de celui d'*Alqama*, avec commentaire de Chantamarî, inaugurant ainsi de façon magistrale notre collection algérienne de la *Bibliotheca arabica*. Dans la même collection, il donna en 1927 le *Traité de grammaire* d'Ez-Zadjdjâdji. Pour faciliter à ses auditeurs l'initiation à la métrique arabe il en publiait un traité : la *Tohsat el-adab*.

La métrique lui était d'ailleurs dès longtemps familière ; il en connaissait à merveille le maniement délicat et se plaisait lui-même à faire des vers. Toutefois je ne connais guère de lui que cette *qacida* qu'il dédia à René Basset et qui figure au début des *Mélanges*, témoignage touchant de gratitude au vieux maître qui lui donna sa première formation.

Et certes, sa puissance de travail, l'abondance de ses lectures et sa prodigieuse mémoire nous faisaient parfois penser à Basset. N'est-ce pas pour se donner à lui-même cette sorte d'ivresse de la documentation qu'il imagina un jour de publier une étude prodigieusement nourrie sur le *Nombre 3 chez les Arabes* (*Revue Africaine*, 1926) ? Mais le plus souvent sa connaissance des poètes, des tra-

ditionnistes et des lexicographes trouvaient un emploi plus efficace dans les notes dont il éclairait les textes d'une interprétation difficile.

Il savait aussi en faire profiter tous ceux qui avaient recours à lui. On donnerait une idée incomplète de son activité scientifique si l'on ne rappelait au moins d'un mot tous les travaux qu'il n'a pas signés et qu'il avait pourtant documentés et revus avec une complaisance sans borne. Plus d'un parmi nous savent que l'on ne faisait jamais appel en vain à celui que nous aimions à nommer « notre chikh ». Car à la science et à la conscience du vrai savant il joignait le don plus rare de la bonté.

Georges MARÇAIS.
